

03 février 2017

## EAU DE PARIS, AU COEUR DE LA CONSTRUCTION DE LA METROPOLE DURABLE

**Sécurité incendie, développement durable, coopération métropolitaine, le conseil d'administration d'Eau de Paris réuni ce 3 février a examiné plusieurs délibérations qui illustrent la variété des missions et la vitalité de l'entreprise publique parisienne en ce début 2017.**

Ainsi, dans le cadre de la réforme qui modernise l'organisation de la **défense extérieure contre l'incendie (DECI)**, la Ville de Paris a décidé de confier à Eau de Paris les missions de maintenance et de contrôle des quelque 11 000 points d'eau incendie publics parisiens connectés à son réseau d'eau potable. Cette convention témoigne de la confiance de la Ville de Paris dans l'expertise technique de son opérateur. Elle vient conforter la spécificité d'Eau de Paris, qui présente un modèle intégré, unique, couvrant l'intégralité de la filière amont-aval de la gestion de l'eau de la capitale.

En matière de **développement durable**, Eau de Paris traduit concrètement ses engagements dans le domaine de la protection de la ressource et de la biodiversité, en soutenant notamment un nouveau projet pilote de cultures herbagères favorables à la qualité de l'eau dans l'Orne et en décidant de s'inscrire dans l'appel à projets « Initiative biodiversité » lancé par l'Agence de l'Eau Seine Normandie. En outre, dans le prolongement de son Plan Climat Energie adopté en 2016, Eau de Paris confirme sa mobilisation aux côtés de l'AESN en décidant d'être signataire de la « Charte d'engagement partenarial pour l'adaptation au changement climatique », présentée par le Préfet et le Président du Comité de bassin ce 1er février.

Enfin, convaincue que la **coopération des acteurs de l'eau au sein de la métropole** permet des avancées dans de nombreux domaines d'intérêt général, Eau de Paris a décidé de conclure deux nouvelles conventions. L'une relative à de la fourniture d'eau potable de secours avec le Syndicat des Eaux de la Presqu'île de Gennevilliers, et une seconde avec l'Etablissement public Seine Grands Lacs, qui prévoit un partenariat en matière de protection de la ressource, de prévention des risques d'inondation, de qualité de l'eau et de travaux de recherche.

Célia Blauel, présidente d'Eau de Paris, s'est félicitée de voir les équipes ainsi mobilisées dans des domaines représentatifs des différentes missions de l'entreprise, démontrant leur capacité d'expertise et de réactivité au service des Parisiennes et des Parisiens :

***« Notre entreprise publique est désormais à pleine maturité et parfaitement outillée pour répondre aux défis de la gestion de l'eau, qu'ils soient techniques, environnementaux ou***

**territoriaux** » a-t-elle déclaré à l'issue de ce Conseil d'Administration.

Première entreprise publique d'eau en France, **Eau de Paris** capte, produit et distribue l'eau potable à 3 millions d'utilisateurs et 93 000 abonnés. 900 collaborateurs allient quotidiennement expertises et compétences au service de l'intérêt général pour délivrer une eau d'excellente qualité. Triplement certifiée, élue pour la quatrième année consécutive service client de l'année, l'entreprise publique investit pour le long terme et innove au service du territoire durable.

## Eau de Paris en chiffres



3 M d'utilisateurs  
93 000 abonnés



3.33€<sup>TTC</sup>/m<sup>3</sup>  
(dont 0.99 €HT/m<sup>3</sup> pour la part eau potable)



171,5 M de m<sup>3</sup> d'eau potable consommés/an



450 M€ d'investissement entre 2015 et 2020



92 % des Parisiens\* satisfaits du service de l'eau



82,4 M de m<sup>3</sup> d'eau non potable mis en distribution/an



470 km d'aqueducs



2050 km de conduites d'eau potable  
1700 km de conduites d'eau non potable



98,6% de compteurs télérelevés



89,9 % de rendement du réseau (moyenne nationale à 80 %)

\* étude de satisfaction des utilisateurs - BeBetter pour Eau de Paris - octobre 2015

[eaudeparis.fr](http://eaudeparis.fr)

